



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN ET RENOUVELLEMENT DE L' APPEL À PROJETS UTILISATION DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS LES OPÉRATIONS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

CRHH du 04 novembre 2020

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence- Alpes- Côte d'Azur**

La filière des matériaux biosourcés

(Matériaux issus pour tout ou partie de la biomasse végétale ou animale)

- Un potentiel de développement économique élevé/ accompagner les filières vers des objectifs innovants.
- Les enjeux de performance énergétique et environnementale sont au cœur des préoccupations et la future réglementation environnementale 2020 intégrera un indicateur « émissions de gaz à effet de serre » sur le cycle de vie du bâtiment
- Volonté de valoriser les savoir-faire de notre région et promouvoir l'innovation

BILAN DE L'APPEL À PROJETS 2020

3 opérations éligibles :

- Mallemort (13), La Maison Familiale de Provence pour Grand Delta Habitat en VEFA
- Venelles (13), Famille & Provence
- La Garde (83), SAGEM

132 000 € de subvention (66 % de l'enveloppe régionale malgré le contexte défavorable et la première année de lancement) = Bilan positif

75 806 kg de matériaux biosourcés mobilisés

BILAN DE L'APPEL À PROJETS 2020

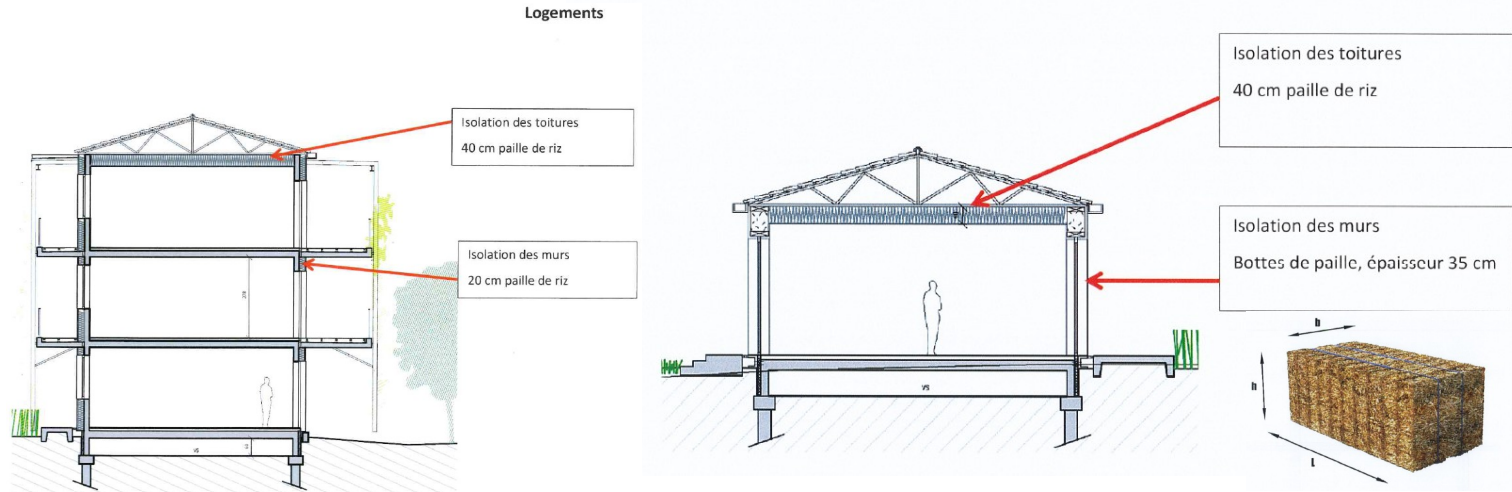
Projet MFP pour GDH (VEFA) - Mallemort

Opération de 30 logements participatif dont 11 PLUS – 4 PLAI.

Création d'une maison commune en lien direct avec le mode d'habitat participatif.

Maison commune en structure bois, isolation botte de paille.

Logements collectifs en structure béton, isolation paille de riz de Camargue défibrée.





BILAN DE L'APPEL À PROJETS 2020

Projet Famille & Provence - Venelles

Opération de 6 logements T1/T3 dont 4 PLUS – 2 PLAI.

Maisons individuelles groupées

Structure béton, isolant laine de bois/ouate de cellulose, menuiseries et parquets bois.

<p>MAITRISE D'OUVRAGE :</p>  <p>famille & provence SOLUTIONS D'HABITAT</p> <p>FAMILLE & PROVENCE</p> <p>Hôtel de Ville Place du Champ de Bataille 83 330 LA CASTELLET</p>	 <p>CONSTRUCTION DE SIX LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE QUARTIER DES FAURIS A VENELLES</p>
--	--

BILAN DE L'APPEL À PROJETS 2020

Projet SAGEM – La Garde

Opération de 12 logements collectifs T1 en PLAI adaptés

Bureaux associatifs au rez de chaussée (en lien avec les locataires)

Structure bois, isolation laine de bois / ouate de cellulose, menuiseries bois



façade Sud



R+1

RENOUVELLEMENT APPEL À PROJET 2021

La DREAL et ses partenaires régionaux proposent pour la 2ème année cet appel à projets afin que les opérations instruites et agréées en 2021 puissent expérimenter l'usage des matériaux biosourcés

Nouveautés 2021

Enveloppe régionale de **300 k€**

Intégration des opérations **Acquisition-Amélioration** dans le périmètre d'éligibilité

Opérations concernées et nature de l'accompagnement

Il s'agit d'aider des opérations d'offres nouvelles de logements sociaux de la région (neuf et acquis-améliorés) et qui feront l'objet d'un agrément en 2021 ;

- Opérations financées en priorité en PLAI et en PLUS
- Produites en maîtrise d'ouvrage directe ou en VEFA

L'accompagnement des maîtres d'ouvrage HLM par l'État repose sur plusieurs axes :

- Une incitation financière (sous forme de prime complémentaire, une enveloppe régionale de 300 000 € en réserve)
- La mise en place d'un comité de suivi partenarial (sélectionner les opérations, retours d'expériences, suivi des opérations soutenues)
- La mise en place d'actions locales de valorisation et de communication

RENOUVELLEMENT APPEL À PROJET 2021

Calendrier

Avis du CRHH : novembre 2020

Lancement de l'appel à projets : novembre 2020

Réception des dossiers de candidature : fin juin 2021

Comité technique partenarial : début juillet

Information des candidats sur les résultats : juillet 2021

Subdélégation des AE correspondantes (subventions complémentaires matériaux biosourcés)
aux gestionnaires des aides à la pierre : septembre 2021

Décisions d'agrément des logements sociaux concernés : décembre 2021 au plus tard

Sur la base d'un bilan formalisé en fin d'année 2021, la démarche pourra être reconduite en 2022

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service Énergie Logement

Unité Qualité des Bâtiments

36, Boulevard des Dames - 13002 Marseille

Tél. 04 88 22 61 00

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

FIN